

## CIVAM Val de Durance et Lubéron (PACA)

### Fertilité des sols



#### *Le collectif ...*

Le collectif rassemble 15 agriculteur-riche-s qui pratiquent sur de petites surfaces (1 à 2 ha en majorité, 4 ha maximum) une activité de maraîchage diversifiée. Même si la majorité des fermes sont en agriculture biologique le groupe est ouvert, allant du conventionnel à la biodynamie. Tous les membres du groupe commercialisent leur production en direct via AMAP, paniers, magasins de producteurs et marchés.

#### *... sur son territoire ...*

Le collectif s'est construit autour du Massif du Lubéron avec la création de deux sous collectifs : un au nord et un au sud. Les deux territoires du projet s'étendent sur le sud du département de Vaucluse, le nord des Bouches du Rhône, et l'ouest du département des Alpes de Hautes Provence. Ces deux territoires infradépartementaux sont mitoyens, ils sont séparés par les massifs du Petit et du Grand Luberon. Le premier territoire, appelé « Val de Durance », forme une bande d'environ 10 km de large autour de la Durance. Le deuxième territoire, appelé « Nord Luberon », forme une bande d'environ 5 km de large entre les villes de Saint Saturnin les Apt (84) et Reillanne (04).

A l'image de l'espace méditerranéen français, les territoires du projet sont marqués par une problématique forte de gestion de la fertilité des sols : contraintes climatiques importantes (irrégularité et violence des précipitations, forte érosion éolienne et hydrique, écarts de température importants et chaleurs extrêmes, minéralisation rapide des matières organiques) ; faible implantation de systèmes associant élevage et cultures végétales d'où l'importance des transferts territoriaux de fertilité ; tendance à une spécialisation des espaces agricoles ; aridité de certaines zones.

De plus, la disponibilité des terres agricoles est restreinte par la multiplicité des activités et des usages du foncier, dans un contexte de croissance démographique permanente et d'érosion de la population agricole qui multiplie les conflits d'usage et les problèmes d'accès à la terre. Cette situation accroît la difficulté à gérer de manière durable la fertilité des sols dans les exploitations agricoles, en particulier maraîchères, celles-ci ne disposant pas toujours des surfaces nécessaires pour développer une certaine autonomie en matières organiques (jachères, engrais verts, rotations avec d'autres cultures, élevage). La production maraîchère est enfin intensive par nature, marquée par des exportations importantes et la succession de plusieurs cultures dans l'année. Elle impose une gestion fine et une bonne technicité pour assurer sa pérennité sans menacer le potentiel des sols ni les ressources naturelles. La fertilité des sols est alors un enjeu crucial pour les fermes en maraîchage des territoires concernés.

#### *... a mis en place le projet*

Se retrouvant pour échanger sur leur production et ses problématiques, les membres du groupe ont souhaité approfondir la réflexion autour de la question de la fertilité du sol, dans la continuité d'actions déjà engagées au sein du GRCIVAM PACA.

Afin de construire le projet, des échanges et concertations ont été organisés, à l'initiative d'une agricultrice, dans un premier temps, et de l'animateur du CIVAM. Cette démarche a été rapidement portée par d'autres productrices et a associé près d'une vingtaine de maraîchers sur tout le territoire. C'est de l'échange entre producteurs, lors de rencontres, réunions téléphoniques et par échanges de

mails, que la thématique de la fertilité des sols a émergé, avec trois types d'entrée : l'adaptation du travail du sol, l'emploi de couverts végétaux et la gestion des amendements organiques (approvisionnement local et collectif).

Les actions s'articulent autour de quatre phases :

Action 1 (janvier 2014 à septembre 2014) : Analyse critique, systémique et territoriale des pratiques en termes de gestion des sols au sein de chaque collectif de maraîchers et détermination des axes d'amélioration. L'objectif de cette action est de réaliser un état des lieux des pratiques.

A l'issue de cette phase, trois thématiques de travail ont été ciblées par les deux groupes :

- le travail du sol : alternatives adaptées au rotavator ?
- couverts et engrais verts : comment y arriver avec une telle diversité de légumes ? Comment profiter de leur action ?
- matières organiques : comment trouver autonomie dans le système et économie dans le travail et la compta ?

Ces trois thématiques ont constitué le fil directeur de l'ensemble des travaux (journées d'échanges, essais sur les fermes...) du projet.

Action 2 (octobre 2014 à mars 2016) : Accompagnement mutuel vers la mise en place de nouvelles pratiques ou organisations, au niveau des exploitations et/ou du territoire, en fonction des axes prioritaires de travail décomposés en sous-problèmes.

Action 3 (mars 2015 à octobre 2016) : Mise en œuvre et évaluation de nouvelles pratiques ou modes d'organisation pour une meilleure gestion de la fertilité.

Action 4 (janvier 2016 à décembre 2016) : Diffusion des acquis du projet sur d'autres territoires méditerranéens et au niveau national.

### **Fonctionnement/organisation - Gouvernance**

La gouvernance du projet est assurée de manière générale par les maraîchers des collectifs, au cœur de l'élaboration et de la conduite des actions, avec l'appui de l'animateur du GR CIVAM.

Pour la réalisation des activités, les collectifs se réunissent en moyenne une fois par mois (une fois tous les deux mois en période de forte activité sur les fermes). Un agriculteur ou une agricultrice se porte référent de chacune des quatre actions du projet. Une référence tournante dans chaque collectif pour la coordination générale des actions permet de limiter la délégation des responsabilités à l'animateur. Chaque réunion de travail, de préparation, de concertation, comme chaque rencontre technique sur les fermes, est préparée a minima par un binôme associant agriculteur(s) et animateur.

Le comité de pilotage a pour objectif de réunir les maraîchers des collectifs, la structure animatrice, ainsi que l'ensemble des partenaires, pour faire l'état des avancées du projet, le mettre en lien avec d'autres initiatives sur le territoire et se concerter sur les perspectives à donner aux actions. Il a un rôle consultatif.

### **Multi-appartenance**

Certains membres du groupe sont également intégrés dans d'autres dynamiques ou projets collectifs :

- Adear
- Agriculteurs du Parc du Lubéron
- AMAP
- Magasin de producteurs.



## Les avantages du collectif

Le groupe permet :

« Partage, rencontre, travail en collectif »

« Échanges entre pairs et recul sur ses pratiques »

« Visites des fermes des collègues ». Marie-Pierre, membre du CIVAM Val de Durance et Lubéron.

## Accompagnement mobilisé

Le collectif est accompagné par un animateur du GRCIVAM PACA qui participe à chacune des actions, anime toutes les rencontres, contribue à la mobilisation des producteurs-rice-s, assure le lien avec les partenaires et rédige les compte-rendu des actions, rencontres et demandes de financement.

Sur la durée du projet (trois ans) on peut compter environ 240 jours de travail de l'animateur.

## Partenaires

De nombreux partenaires sont associés aux projets, via le comité de pilotage :

- Des partenaires techniques : Collectif des Agriculteurs du Parc du Luberon, experts, conseillers et techniciens, Chambres d'Agriculture du Vaucluse, des Bouches du Rhône et des Alpes de Haute Provence, collectivités territoriales, Parc Naturel Régional du Luberon, autres agriculteurs ;
- Des partenaires institutionnels : DRAAF et DREAL ;
- Des partenaires éducatifs : CRIPT PACA et lycées agricoles intéressés, CFPPA du Vaucluse.

Le travail de mise en place d'expérimentation et d'appropriation des résultats (Action 3) a été réalisé en collaboration avec l'INRA d'Avignon (UMR Ecodéveloppement), avec notamment la réalisation d'un stage encadré par l'INRA dans le cadre du projet.

## Sources de financement

Aucun soutien individuel n'a été mentionné.

Etapes du projet	Soutien collectif	Leviers/freins d'accès au financement rencontrés
Faire émerger le projet et le groupe d'agriculteurs qui le porte		
Diagnostic de départ		
Conseil-prestation	MCAE	
Animation	MCAE	
Formation (dont échanges de pratiques)		
Expérimentation(s)	Mise à dispo1-2 jours chercheurs INRA	
Investissements matériels	MCAE (petits matériels spécifiques au projet)	
Soutien pendant la TAE		
Valorisation des produits issus du projet	Site internet	
Transfert / communication	MCAE (fiches)	

## Bilan

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"><li>- Organisation collective, notamment avec la mise en place d'essais concertés</li><li>- Résultats observables (gestion de la matière organique, travail du sol, engrais verts)</li><li>- Adaptation des pratiques culturales</li><li>- Création d'un GIEE (sous-groupe du projet) pour poursuivre le travail en collectif autour de la mutualisation de plants et de la recherche et gestion de la matière organique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Difficile d'animer deux collectifs séparés géographiquement</li><li>- Dissolution du collectif des agriculteurs du Parc pendant le projet et difficultés de production sur le collectif nord</li><li>- Manque de temps disponible spécifiquement pour des maraichers, notamment en vente directe, qui demande une adaptation de l'animation</li></ul>



### Pour en savoir plus :

- Florian Carlet, animateur, [florian.carlet@civampaca.org](mailto:florian.carlet@civampaca.org)
- [www.ad-mediterranee.org](http://www.ad-mediterranee.org)

